



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du vendredi 17 février 2012

Conseillers communautaires en exercice : 139

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 3.1, 3.2, 3.3, 3.5, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 10.1, 10.2, 10.3, 10.4, Motion, 4.1. (Le rapport 3.4 a été retiré de l'ordre du jour).

La séance est ouverte à 19h45 et levée à 22h45.

**Etaient présents :** Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRON Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Eric ALAUZET (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA (à partir du rapport 1.1.1), M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-François GIRARD, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR (jusqu'au rapport 1.1.1), Mme Martine JEANNIN, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Christophe LIME (à partir du rapport 1.1.1), M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), M. Jean-Claude ROY, Mme Joëlle SCHIRRER (à partir du rapport 1.1.1), Mme Corinne TISSIER, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Busy : M. Philippe SIMONIN Chaleze : M. Christophe CURTY (à partir du rapport 1.1.1) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT (représenté par M. Francis MISSEMER), M. Raymond REYLE (représenté par Mme Jocelyne IVASINTA) Champagny : M. Claude VOIDEY Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME Chauenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISON Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (représenté par Mme Brigitte ANDREOSSO) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze : M. Jacques CURTY Mamirolle : M. Daniel HUOT, M. Robert POURCELOT Marchaux : M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ (jusqu'au rapport 1.1.1) Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN, M. Daniel ROLET Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS Osselle : M. Jacques MENIGOZ (représenté par Mme Danielle GIRARDOT) Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Pugey : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE (représentée par M. Jean-François HUMBERT) Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.1) Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH Torpes : M. Dominique GRUBER Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1).

**Etaient absents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Françoise FELLMANN, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HINCELIN, Mme Sylvie JEANNIN, Mme Solange JOLY, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL, M. Michel OMOURI, Mme Danièle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT Beure : M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières : M. Bertrand ASTRIC, M. Roland DEMESMAY Brailans : M. Alain BLESSEMALLE Champoux : M. Thierry CHATOT Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI, M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT, M. Jean-Pierre PROST Franois : Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Larnod : Mme Gisèle ARDIET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Miserey-Salines : M. Denis JOLY Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Novillars : M. Philippe BELUCHE Pelousey : M. Claude OYTANA Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jean-Pierre ISSARTEL Routelle : M. Claude SIMONIN Serre-les-Sapins : M. Christian BOILLEY Thoraise : M. Jean-Michel MAY Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER.

**Secrétaire de séance :** D. PARIS

**Procurations de vote :**

**Mandants :** H. AKODAD, T. BENETEAU, Y.M. DAHOUI, J. DEMONET, F. FELLMANN, D. GENDRAUD, L. HAKKAR (à partir du rapport 1.1.2), V. HINCELIN, S. JOLY (à partir du rapport 1.1.1), J.S. LEUBA (à partir du rapport 1.1.2), C. MICHEL, M. OMOURI (à partir du rapport 1.1.1), D. POISSENOT, J. SCHIRRER (jusqu'au rapport 0.1), M.N. SCHOELLER, C. THIEBAUT, R. DEMESMAY, C. BOTTERON, J.M. ROTH, F. GILLET, C. PREIONI, S. MONLLOR, M. COTTINY, P. BELUCHE, C. OYTANA, J.M. BOUSSET, J.M. MAY.

**Mandataires :** F. MONNEUR, E. DUMONT, J.P. GOVIGNAUX, N. WEINMAN, J. PANIER, S. WANLIN, J.C. ROY (à partir du rapport 1.1.2), B. CYPRIANI, C. LIME (à partir du rapport 1.1.1), F. GERDIL (à partir du rapport 1.1.2), N. BODIN, P. BONNET (à partir du rapport 1.1.1), M. LOYAT, J. MARIOT (jusqu'au rapport 0.1), J.L. FOUSSERET, C. DEVESA, F. LOPEZ, P. GUILLAUME, C. VOIDEY, J.Y. PRALON, D. PARIS, J.M. CAYUELA, G. BAULIEU, B. BOURDAIS, C. BARTHELEY, J.M. FAIVRE, R. DEMESMAY.

**Délibération n°2012/001634**

**Rapport n°1.1.4 - Ouverture anticipée de crédits d'investissement**

## Ouverture anticipée de crédits d'investissement

**Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

**Commission : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC**

**Résumé :**

Dans l'attente du vote du budget primitif 2012 prévu le 29 mars 2012, il est proposé, conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'ouverture anticipée de crédits d'investissement sur le budget principal, les budgets annexes Transports et CRR, pour un montant total de 123 850 €.

En investissement, il est possible d'engager, liquider et mandater dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012 sur les projets gérés en AP/CP et sur les restes à réaliser 2011.

Pour les autres projets, l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Président peut, sur autorisation du Conseil de Communauté, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont alors inscrits au budget lors de son adoption.

En conséquence, il est proposé au Conseil de Communauté d'ouvrir, dès à présent, des crédits d'investissement sur le Budget principal et le Budget annexe CRR pour un montant total de **123 850 €**.

### I. Ouverture anticipée de crédits au Budget principal

#### A/ Détermination de l'autorisation maximale d'ouverture de crédits

Montant maximum d'ouverture anticipée de crédits avant le vote du BP 2012 (article L.1612-1 CGCT)	22 841 419 € * 25 % <b>Soit 5 710 355 €</b>
---	--

#### B/ Détail des ouvertures anticipées de crédits par projets

Commissions	Projets	Imputation	Crédits ouverts avant vote BP 2012	Objet de l'ouverture anticipée de crédits
Administration générale	gestion administrative des services	2135	8 750 €	Faire face à des éventuelles pannes ou dysfonctionnement dans nos locaux.
		2158	1 500 €	
Economie, emploi, insertion	Pôle TGV gare nouvelle Auxon	2031	10 000 €	"Nécessité d'engager au plus vite une mission d'assistance juridique sur le dossier Auxon afin de sécuriser toutes les procédures en cours et de respecter le calendrier d'objectifs.
	Pépinières de Palente	2145	20 000 €	Faire face à des éventuelles pannes ou dysfonctionnement dans nos locaux.
	Temis Innovation	2145	30 000 €	
Culture, tourisme, sports	Gestion Port fluvial	2145	10 000 €	
Politique de la Ville	Aires d'accueil des gens du voyage	165	2 000 €	Remboursement du cautionnement des usagers
<b>Total des crédits ouverts sur le Budget principal</b>			<b>82 250 €</b>	

Il est proposé d'ouvrir, dès à présent des crédits d'investissement sur le Budget principal à hauteur de **82 250 €**.

## **II. Ouverture anticipée de crédits au Budget annexe CRR**

### **A/ Détermination de l'autorisation maximale d'ouverture de crédits**

Montant maximum d'ouverture anticipée de crédits avant le vote du BP 2012 (article L.1612-1 CGCT)	17 303 434 € * 25 % <b>Soit 4 325 859 €</b>
---	--

### **B/ Détail des ouvertures anticipées de crédits par projets**

Il est proposé d'ouvrir, dès à présent des crédits d'investissement sur le Budget annexe CRR, pour payer différentes commandes d'instruments pour un montant de **21 600 €** (fin 2011, aucun reste à réaliser n'a été effectué sur le parc instrumental du fait de la proposition de création d'une AP/CP lors du BP 2012 sur ce projet).

## **III. Ouverture anticipée de crédits au Budget annexe Transports**

### **A/ Détermination de l'autorisation maximale d'ouverture de crédits**

Montant maximum d'ouverture anticipée de crédits avant le vote du BP 2012 (article L.1612-1 CGCT)	15 392 037 € * 25 % <b>Soit 3 848 009 €</b>
---	--

### **B/ Détail des ouvertures anticipées de crédits par projets**

Il est proposé d'ouvrir, dès à présent des crédits d'investissement sur le Budget annexe Transports, pour faire face à d'éventuelles réparations urgentes pour un montant de **20 000 €**.

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur une ouverture anticipée de crédits, dans l'attente du vote du Budget Primitif 2012, de :**

- **82 250 € sur le Budget principal,**
- **21 600 € sur le Budget annexe CRR,**
- **20 000 € sur le Budget annexe Transports.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité DRCT

Reçu le **24 FEV. 2012**